

- Présidence :** M. Jean-Louis DAUPHIN.
- Membres présents :** Mmes Isabelle BONNEAU, Bérangère SUCHARYNA.
MM. Olivier BLANCHETON, Philippe BRANDY, Stéphane FARGEOT, David FERRAND, Patrick FRUGIER, Jean-Michel GABARD, Jean GUILLEN, Jean-Charles GUIGUEN, Jean-Claude RENON, Gilles ROUFFIGNAT, Max ROULON, Jean-Marie SARDAIN, Jean-François SELLE, Bernard VAILLANT.
- Invités présents :** Mmes Véronique AUTEXIER, Marion MOINE.
MM. Patrick BOURGOIN, Pascal CHARDAT, Marcel BUISSON, , Serge DORAIN, Laurent FOUCHE, Thierry GOBRY, Michel PIAT, Mickaël RASSAT.
- Excusé(s) :** Mme Béatrice GAVOILLE, Karine VERGNAUD.
MM. Philippe ANDRIEUX, Philippe FAURE, Vincent GOUPILLAT, Pierre LARROUY, Nicolas MICHEL Jean-Jacques RABOISSON, Hervé ZAGO.
- Absent(s) non excusés :** MM Pierre DEMONT, Luc DERQUE.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV N° 09 du 30-06-2020)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information du Président

2° Sujet(s) « Pour décision » → Préparation et validation de l'AG 11/09/2020

- Organisation générale des 4 AG du 11 septembre 2020
- Modifications statuts du District
- Règlement intérieur
- Vœux des clubs et du District pour l'AG
- Présentation des comptes
- Sujets divers
 - Arrêt des prolongations en coupes départementales
 - Système montées/descentes 2020-2021
 - Statut de l'arbitrage
 - Tarifs saison 2020-2021

3° Sujet(s) « Pour décision » → Hors AG

- Annulation Challenge bon comportement 2019/2020
- Validation CDA

4° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Info appel 2^{ème} montée U14 R2

INTRODUCTION

Validation du PV précédent

Le PV N° 09 de la réunion du Comité Directeur en date du **30 juin 2020** est approuvé avec les précisions suivantes : [\(Lien\)](#)

PRECISIONS :

Dans le PV N°9 du 30/06/2020 paru le 09/07/2020, il est indiqué page 12 "*Patrick FRUGIER informe le Comité Directeur du départ d'Anthony BOURDON et s'interroge sur les difficultés liées à son départ et notamment sur la tenue de toutes les actions programmées.*"

Il aurait du être écrit : "*Patrick FRUGIER interroge le Comité Directeur sur les rumeurs de départ d'Anthony BOURDON et s'interroge sur les difficultés liées dans cette hypothèse notamment sur la tenue de toutes les actions programmées.*"

Le Président tient à préciser néanmoins que cela ne change rien à la réalité de la situation. En effet, lors d'une visio conférence de l'ETR les 02 et 03/07/2020, une information concernant Anthony BOURDON a été donnée par la L.F.N.A (voir diapos en annexe). En outre, lors de l'AG du CS.Leroy, samedi 18/07/2020, il a été dit publiquement que Madame Elodie BOURDON quittait le club « *...car elle suit son mari qui a obtenu une mutation professionnelle à Wallis et Futuna* ».

Le Président informe également avoir reçu un mail d'Anthony BOURDON samedi 18/07/2020 lui demandant des explications sur sa situation alors qu'ils avaient eu un échange téléphonique le 31/03/2020 pour l'informer de sa situation à compter du 01/04/2020. Une réponse lui a été adressée ce jour (le 27/07/2020) après consultation de la FFF et de la LFA.

Condoléances

Le Président et les membres du Comité Directeur présentent leurs condoléances :

- A la famille et au club de l'AS Exideuil pour le décès de Frédéric CORMENIER, joueur à l'AS Exideuil.
- Aux clubs de La Rochefoucauld/Rivière FC Tardoire, CS Leroy et FC Chabanais pour la disparition d'un des leurs.

Félicitations

Le Président et les membres du Comité Directeur adressent leurs félicitations à tous les élus et membres cooptés du District ainsi qu'à tous les Président(e)s de clubs qui ont été élu(e)s ou réélu(e)s dans une collectivité territoriale (municipalité, communauté d'agglomération, communauté de communes...).

Infos du Président

Jean-Louis DAUPHIN remercie et félicite tous les membres du Comité Directeur qui ont œuvrés pendant son mandat et souhaite la bienvenue aux nouveaux animateurs de commissions.

SUJET(S) « POUR DECISION » → Préparation AG 11/09

1° - Organisation générale des 4 AG du 11 septembre 2020 (*Gilles ROUFFIGNAT*)

Déroulé général des AG :

- **4 AG en une**
 - **1°- AG extraordinaire → 3 résolutions à faire voter**
 - Compléter l'article 15.1 (élection Président)
 - Modifier l'article 14.1 (Bureau)
 - Proposition d'un règlement intérieur (nouveau)
 - **2°- AG ordinaire → Contenu traditionnel (adapté à une fin de mandature)**
 - Rapport moral
 - Bilan de la mandature
 - Vœux des clubs
 - Echanges avec les clubs
 - Infos du District (abandon des prolongations, tarifs 2020/2021...)
 - **3°- AG financière → Contenu traditionnel**
 - Présentation des comptes 2019/2020
 - Intervention commissaire aux comptes
 - Affectation du résultat
 - Budget prévisionnel 2020/2021
 - **4°- AG électorale → Rappel processus électoral**
 - S'il y a plusieurs listes : parole à chaque tête de liste
 - S'il n'y a qu'une liste : parole à la tête de la liste se présentant
- **Timing**
 - 17h 45 : début accueil
 - 19h 00 : AG(s)
 - 22h 00 : partie réceptive

Décision 01 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'organisation générale de l'AG du 11 septembre 2020 présentée.

2° - Modifications statuts du District (*Gilles ROUFFIGNAT*)

Proposition de 2 modifications concernant les statuts du District :

- **Article 14.1 → Composition du Bureau**
Proposition : **Dimensionner le Bureau à 7 membres pour gagner en efficacité dans les prises de décision. Le Bureau serait ainsi composé :**
 - *Le Président du District,*
 - *Le Secrétaire Général,*
 - *Le Trésorier Général,*
 - **Les vice-présidents. »**

- **Article 15.1 → Modalités d'élection du Président**
Proposition : **Modifier une phrase qui n'est pas complète et donc incompréhensible**
 - **Nouvelle rédaction :**
« Le candidat s'étant présenté en qualité de tête de liste de la liste ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages exprimés lors de l'Assemblée Générale électorale est élu Président du District. »

Décision 02 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les modifications présentées concernant les articles 14.1 et 15.1. Ces 2 points seront présentés lors de l'AG extraordinaire du 11 septembre pour mise au vote.

3° - Règlement intérieur (*Gilles ROUFFIGNAT*)

Mise en place d'un règlement intérieur

Proposition : Le règlement Intérieur (RI) a pour objet de préciser et de compléter les règles de fonctionnement du District de Football de la Charente étant entendu qu'en cas de contradiction avec les statuts du District ou des Statuts et Règlements Généraux de la FFF ce sont ces derniers qui prévaudront.

Décision 03 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition de rédaction d'un règlement intérieur.

4° - Vœux des clubs et du District pour l'AG (Serge DORAIN)

Présentation des vœux déposés par les clubs pour l'AG du 11/09/2020 afin de **valider la recevabilité de ces derniers en AG District ou de les réorienter vers les instances décisionnaires (FFF, LFNA, ou Comité Direction District)**

- 7 clubs ont déposé 16 vœux au total à la date règlementaire (11/07/2020).
- Après étude préliminaire, les vœux ont été classés en 2 catégories :
 - **Les vœux non recevables (8)** → Vœux ne faisant pas partie du périmètre de l'AG du District et qui sont soit :
 - Non conforme aux préconisations FFF et LFNA
 - Du ressort de la FFF
 - Du ressort de la LFNA
 - Du ressort du Comité directeur
 - **Les vœux recevables (8)**

Décision 04 :

Le Comité Directeur décide :

- **D'écrire aux clubs dont les vœux ne concernent pas l'AG → Jean-François SELLE**
- **D'écrire aux clubs dont les vœux relèvent de la LFNA et de la FFF et leur donner la marche à suivre → Jean-François SELLE**
- **Fixer une date de réunion pour échanger avec les clubs concernés → Serge DORAIN**
- **Contacteur les clubs pour lesquels le vœu est retenu → Jean-François SELLE**
- **De communiquer les vœux sur le site → Gilles ROUFFIGNAT (après Comité directeur du 24/08/2020).**

5° - Présentation des comptes (David FERRAND)

CONTEXTE

- Dernière année de la mandature,
- Année sportive arrêté au 10 mars 2020...mais arrêté des comptes au 30 juin 2020 (année normale),
- Aucune manifestation de fin de saison organisée,
- Malgré ce contexte, rester fidèle à nos principes → faire bénéficier les clubs de notre gestion.

PRINCIPAUX INDICATEURS au 30/06/2020

- Fonds associatifs stable,
- Trésorerie positive,

- Prêts bancaires en augmentation (prêt PGE),
- Résultat d'exploitation positif malgré l'arrêt des compétitions et des manifestations,
- Résultat comptable légèrement déficitaire.

BILAN → analyse des principaux points

- Actif
 - Pas d'investissement,
 - Stocks en évolution,
 - Aides LFNA et FFF constantes,
 - Aide COVID.
- Passif
 - Fonds associatif stable,
 - Prêts bancaires en augmentation (PGE lié au COVID),
 - Fonds de soutien fédéral (FFF/Ligues/District → 10€/ licencié),
 - Fonds de soutien COVID → District seul (1€/ licencié pratiquant),
 - Aucune dette en retard,
 - Congés : légère dérive liée à la situation d'une salariée.

COMPTE DE RÉSULTATS → analyse des principaux points

- Charges
 - Charges de structures fixes en raison du COVID,
 - Charges de personnel : année exceptionnelle car mesures de chômage partiel depuis le 1er avril pour les salarié(e)s du District,
 - Poursuite du provisionnement des IFC pour le départ en retraite prochain d'une salariée,
 - Niveau des amortissements fixe (pas d'investissement cette année).
- Produits
 - Baisse de 11% des droits de participations → baisse de licenciés et annulation des manifestations de fin de saison (finales coupes et Champions Div's),
 - Chute importante des recettes de sponsoring et amendes (- 41%),
 - Des subventions en léger retrait (- 3,50 %). NB : aucune des institutions n'a demandé le remboursement des sommes versées,
 - Des aides d'État exceptionnelles suite au chômage partiel (17 K€).

EN SYNTHÈSE

La saison 2019/2020 a été une saison exceptionnelle sur le plan sportif. L'arrêt prématuré des compétitions et l'absence de toute manifestation a aussi impacté les comptes de l'association.

Malgré cela, le District a souhaité témoigner sa solidarité aux clubs par deux dispositifs :

- le Fonds de solidarité FFF/Ligue/District → 19,6 K€ à charge du District (1,5 € / licencié).
- une aide supplémentaire du District : 9,9 K€ (1€ / licencié pratiquant).

Compte tenu de ces décisions de gestion, le résultat comptable sera déficitaire (en attente de la validation par le Commissaire aux comptes) mais s'inscrit dans la volonté toujours affirmée de la mandature de faire bénéficier les clubs d'une bonne gestion

Décision 05 :

Le Comité est informé de l'arrêt des comptes au 30 juin 2020 et des décisions prises par le Bureau de ce jour. Les comptes seront soumis au vote des clubs lors de l'AG financière du 11/09/2020.

6° - Sujets divers

6.1 - Arrêt des prolongations en coupes départementales (Serge DORAIN)

Suite à la décision de la FFF concernant l'arrêt des prolongations en coupe de France et de celle de la LFNA (déjà en vigueur la saison dernière) de l'arrêt des prolongations en coupe LFNA, le District de la Charente souhaite également, dans un souci d'harmonisation des compétitions en faire de même.

Décision 06 :

Le Comité Directeur décide à l'unanimité d'abandonner les prolongations pour toutes ces coupes départementales avec application immédiate. Une information sera faite lors de l'AG ordinaire du 11/09/2020.

6.2 - Système montées/descentes 2020-2021

Le système des montées descentes a été abordé et validé lors du Comité Directeur N°7 du 29/04/2020.

Décision 07 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la présentation du système des montées descentes au titre de la saison 2020-2021 lors de l'AG ordinaire du 11/09/2020.

6.3 - Statut de l'arbitrage

La Commission du Statut de l'Arbitrage du District de Football de la Charente applique les dispositions qui figurent dans les Règlements Généraux de la FFF ainsi que ceux de la LFNA.

En ce qui concerne les obligations des clubs en matière d'arbitres elle applique jusqu'à aujourd'hui le règlement de l'ex Ligue du Centre Ouest à savoir l'obligation d'avoir 1 arbitre pour les clubs qui disputent le championnat de D2 à D4.

La LFNA dans l'article 5 de ses RG relatif à l'arbitrage fixe l'obligation des clubs pour la D1 et laisse à l'Assemblée Générale de chaque District de fixer les obligations des clubs de D2 à D4.

Afin de se mettre en conformité avec ce texte, il est demandé au Comité Directeur de confirmer les obligations appliquées jusqu'à présent → **obligation d'avoir 1 arbitre pour les clubs qui participent aux compétitions départementales D2 à D4.**

NB : cela ne change en rien ce qui est appliqué jusqu'à la saison 2019/2020.

Décision 08 :

Le Comité Directeur valide la mise à jour des statuts de l'arbitrage à l'unanimité et confirme l'obligation d'avoir 1 arbitre pour les clubs qui participent aux compétitions départementales D2 à D4. Une information sera faite lors de l'AG du 11/09/2020.

6.4 - Tarifs saison 2020-2021

Les tarifs pour la saison 2020-2021 seront présentés pour validation lors du prochain Comité Directeur du 24 Août 2020.

Décision 09 :

Le Comité Directeur demande à Serge DORAIN de préparer et de présenter les tarifs de la saison 2020-2021 pour validation au Comité Directeur du 24 Août prochain. Ils seront présentés Une information sera faite lors de l'AG du 11/09/2020.

SUJET(S) « POUR DECISION » → Hors AG du 11/09/2020

7° - Annulation du Challenge bon comportement 2019/2020 (Jean-François SELLE)

Proposition du groupe « Attitude comportementale » : considérant que la saison 2019-2020 a été tronquée, et compte tenu que peu d'évaluations ont été réalisées en raison de la crise sanitaire, le challenge bon comportement, pour la saison 2019-2020, est annulé.

Décision 10 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'annulation du challenge bon comportement pour la saison 2019-2020.

8° - Validation CDA (Laurent FOUCHE)

Référence : Cf PV N°1 - réunion du 10/07/2020

8.1 - Nominations statutaires

- Président → Bernard VAILLANT
- Représentant à la Discipline → Anthony DA CUNHA
- Représentant à la commission d'Appel → Jean-Pierre MANOIR
- Représentant à la commission Technique-Formation-Labelisation → Richard CORBIAT

8.2 - Liste des observateurs

- **Groupe D1**
 - Laurent FOUCHE
 - Patrice POUCHARD
- **Groupe D2**
 - Jean-Christophe MORAUD
 - Jean-Louis PUAUD
- **Groupe D2 « Promotionnel »**
 - Eric AGEORGES
 - Jean-Paul CHAMOULAUD
- **Groupe D3**
 - Daniel DUCLOS
 - Jean-Marie FOURGEAU
- **Groupe D3 « Promotionnel »**
 - Michel GOYON
 - Jean-Luc VERNET
- **Groupe D4**

- Eric AGEORGES
- Jean-Paul CHAMOULAUD
- Daniel DUCLOS
- Laurent FOUCHE
- Jean-Marie FOURGEAU
- Michel GOYON
- Jean-Christophe MORAUD
- Patrice POUCHARD
- Jean-Louis PUAUD
- Jean-Luc VERNET
- **Groupe Assistants**
 - Laurent FOUCHE
 - Patrice POUCHARD
 - Jean-Louis PUAUD
 - Jean-Christophe MORAUD
 - Eric AGEORGES
 - Jean-Paul CHAMOULAUD

8.3 - Liste des formateurs

- **Formation Initiale**
 - Jean-Paul CHAMOULAUD
 - Daniel DUCLOS
 - Gaëtan DAMY
 - Laurent FOUCHE
 - Jean-Marie FOURGEAU
 - Jean-Christophe MORAUD
 - Yann TERRADE
- **Formation Seniors**
 - Eric AGEORGES
 - Jean-Paul CHAMOULAUD
 - Jean-Christophe MORAUD
 - Jean-Louis PUAUD
 - Michel SALMON
 - Bernard VAILLANT
- **Formation J.A**

- Gaëtan DAMY
- Jordan MORISSON
- Bruno RENON
- Benoît SCHELLEKENS
- Yann TERRADE
- Bernard VAILLANT
- Hervé ZAGO
- **Formation et Accompagnements Candidats Ligue**
 - Jean-Louis PUAUD
 - Michel SALMON
 - Bernard VAILLANT
 - Philippe CHAT
 - Brice PLA
 - Gaëtan DAMY

Décision 11 :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les listes présentées des nominations statutaires, des observateurs et des formateurs comme décrites ci-dessus.

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

9° - Info appel 2^{ème} montée U14 R2 (*Jean-François SELLE*)

Le club du CS LEROY a fait appel de la décision de la commission des jeunes et validé par le Comité Directeur du 30 juin 2020 concernant la 2^{ème} montée supplémentaire en U14R2.

La commission d'appel Régionale a fixé cet appel le 30 juillet prochain en visio-conférence. Serge DORAIN et Jean-Charles GUIGUEN représenteront le District lors de cet appel.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Secrétaire Général (*Jean-François SELLE*)

Les trames des Procès-verbaux des différentes commissions ont été remis à jour suite au changement de nom et à la création des nouvelles commissions. Jean-François SELLE fera un envoi dans les prochains jours à chaque animateur/Président de commission de cette nouvelle trame qui est commune à toutes les commissions. A réception, il sera impératif d'utiliser ces nouveaux documents lors de l'établissement des différents PV.

Décision 12 :

Le Comité Directeur demande qu'un suivi des décisions prises par nos différentes instances soit désormais effectué et le confie à Karine VERGNAUD. Pour ce faire, il est demandé de faire figurer sur les différents PV :

- **En page 1 un sommaire (les sujets abordés)**
- **En dernière page le récapitulatif des décisions prises (Cf ce PV du Comité).**

« Coordination - Développement » (*Gilles ROUFFIGNAT*)

- **Forum Sport Santé** (05 et 06/09/2020 à Carat).
Le District sera présent. Compte tenu des mesures sanitaires incertaines, nous n'utiliserons pas la structure gonflable de la Ligue. Nous développerons le thème des « nouvelles pratiques » : Futnet, foot en marchant, footgolf... Nous invitons tous les clubs du Grand Angoulême à venir partager notre espace pour des contacts potentiels avec les visiteurs.
- **Dispositif LFNA** : « Fonds Régional Petits Investissements ».
6 clubs sont éligibles à ce soutien de la LFNA (dotation globale 300 000 €) qui vise à soutenir les petits. Cela représente un total d'aide de 13 125 €. Merci à la LFNA pour cet accompagnement des clubs.

« Compétitions séniors » (*Jean-Charles GUIGUEN*)

- Suggère de faire une information aux clubs concernant les suspensions à temps avant le tour préliminaire de la coupe de France (Zimbra et site internet).
- Bilan provisoire des engagements D1 à D5 :
 - 206 équipes engagées en séniors saison 2019-2020
 - 204 équipes engagées en séniors saison 2020-2021 cette saison

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU CD DU 27/07/2020

- **Décision 01** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'organisation générale de l'AG du 11 septembre 2020 telle que présentée.
- **Décision 02** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité les modifications présentées concernant les articles 14.1 et 15.1. Ces 2 points seront présentés lors de l'AG extraordinaire du 11 septembre pour mise au vote.
- **Décision 03** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité la proposition de rédaction d'un règlement intérieur.
- **Décision 04** : Le Comité Directeur décide :
 - D'écrire aux clubs dont les vœux ne concernent pas l'AG → Jean-François SELLE
 - D'écrire aux clubs dont les vœux relèvent de la LFNA et de la FFF et leur donner la marche à suivre → Jean-François SELLE
 - Fixer une date de réunion pour échanger avec les clubs concernés → Serge DORAIN
 - Contacter les clubs pour lesquels le vœu est retenu → Jean-François SELLE
 - De communiquer les vœux sur le site → Gilles ROUFFIGNAT (après Comité directeur du 24/08/2020).
- **Décision 05** : Le Comité est informé de l'arrêté des comptes au 30 juin 2020 et des décisions prises par le Bureau de ce jour. Les comptes seront soumis au vote des clubs lors de l'AG financière du 11/09/2020.
- **Décision 06** : Le Comité Directeur décide à l'unanimité d'abandonner les prolongations pour toutes les coupes départementales avec application immédiate. Une information sera faite lors de l'AG du 11/09/2020.
- **Décision 07** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité la présentation du système des montées descentes au titre de la saison 2020-2021 lors de l'AG ordinaire du 11/09/2020
- **Décision 08** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité la mise à jour des statuts de l'arbitrage et confirme l'obligation d'avoir 1 arbitre pour les clubs qui participent aux compétitions départementales D2 à D4. Une information sera faite lors de l'AG du 11/09/2020.
- **Décision 09** : Le Comité Directeur demande à Serge DORAIN de préparer et de présenter les tarifs de la saison 2020-2021 pour validation au Comité Directeur du 24 Août prochain. Une information sera faite lors de l'AG du 11/09/2020.

- **Décision 10** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'annulation du challenge bon comportement pour la saison 2019-2020.
- **Décision 11** : Le Comité Directeur valide à l'unanimité les listes présentées des nominations statutaires, des observateurs et des formateurs comme décrites ci-dessus.
- **Décision 12** : Le Comité Directeur demande qu'un suivi des décisions prises par nos différentes instances soit désormais effectué et le confie à Karine VERGNAUD. Pour ce faire, il est demandé de faire figurer sur les différents PV :
 - En page 1 un sommaire (les sujets abordés)
 - En dernière page le récapitulatif des décisions prises (Cf ce PV du Comité).

Le prochain Comité Directeur se tiendra le **24 août 2020** à 19H00.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H30.

Le Président du District
Jean-Louis DAUPHIN



Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE



ANNEXE(S) Cf Validation du PV N°9 en page 2

CHARENTE



Anthony BOURDON
CTD PPF

Thibaut GABARD
CTD DAP

LFNA



Elodie BOURDON
Responsable IR2F

Marie DEVAUD
Responsable IR2F